L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX: Rue de Chartres, No. 73. — NOUVELLE-ORLEANS, MERCREDI MATIN, 10 AVRIL 1867. — Entre les rues Bienville et Conti.

DUPOUR & LIMET, PROPRIÉTAIRES - ÉDITEURS.

PRIX DE L'ABONNEMENT.

EDITION QUOTIDIENNE.
Par an, $16; par semestre, $8; par trimestre, $4.
Prix d'un exemplaire, 10 cents.

EDITION BI-HEBDOMADAIRE
Paraissant le Mardi et le Samedi:
Par an, $8, par semestre, $3.

TARIF D'ANNONCES.

Les annonces transitoires, placées à tour de rôle dans les diverses parties du journal, paieront $1 50 le carré pour la première insertion, et 75 CENTS le carré pour chaque insertion subséquente.

Les annonces transitoires de la page éditoriale paieront $1 50 le carré pour chaque insertion.

Les annonces publiées par intervalles, paieront comme annonces nouvelles pour chaque insertion.

Les annonces au mois, dans la page éditoriale, paieront $20 net le carré par mois.

Les personnes faisant régulièrement et souvent des annonces seront sujettes aux prix indiqués ci-dessus pour les annonces transitoires, tel escompte qu'il sera convenu avec elles; mais, en aucun cas, cet escompte ne dépassera 25 pour cent.

Toutes les réclames d'annonces d'affaires paieront 20 cents nets la ligne pour chaque insertion.

Toute annonce transitoire doit être payée d'avance.

Les comptes des personnes faisant régulièrement des annonces leur sont envoyés à la fin de chaque mois.

NOUVELLE-ORLEANS:
MERCREDI MATIN, 10 AVRIL.

☞ Pour la liste des navires et steamboats arrivés dans notre port, ainsi que les expéditions en douane, voir à la page anglaise.

VENTES A L'ENCAN DE CE JOUR.
Pour les détails et l'heure, voir aux annonces.

Par Montgomery Bros. & Co.—A 10 heures, aux écuries de J. J. Burnett, rue Bachus, entre Washington et North, une vacherie avec de magnifiques vaches acclimatées, chevaux, charrettes, etc.

Par Bernard Turpin—A son magasin d'encan, vin rouge, vin blanc, eaux de vie et vins de Bourgogne—Aussi: vins du Rhin, de Moselle et de Porto, sans réserve, pour cause une facture. De plus, Vermouth, whisky, genièvre, etc. Et à 5 heures de l'après-midi, sur la Levée, en face de la rue des Ursulines, 40 pipes de vin de Catalogne.

Par J. P. Boisseau—A 10 heures, au coin des rues Ursulines et Gallatin, le fonds d'une grocerie.

Par S. Guimault—A midi, rue St Pierre, entre Royale et Chartres, le café Wellcome, avec les liqueurs, verrerie, etc., et le bail de la maison, expirant en juillet 1869.

Par O. Lévaumont—Au No 69 de la rue de Chartres, bottes, souliers, broderies, habillements, chemises, etc.

Par Huffman & Marks—Au No 38 de la rue de Chartres, marchandises sèches et lingerie.

Par A. Folbert—Au No 48 de la rue de Chartres, marchandises sèches, habillements, lingerie, chapeaux, etc.

Par D. E. Morphy—Sur la Levée, au pied de la rue Girod, fruits.

☞ Achetez vos confiseries et chocolats chez M. Ernest Turpin, 93 Vieille Levée.

☞ L'attention du commerce est appelée sur les ventes à l'encan qui se feront aujourd'hui par le ministère de Bernard Turpin, (E. Tourné, encanteur).

10—A 10 heures et demie; au magasin 95 rue Vieille Levée, vins du Rhin, de Moselle et de Porto.

Je—A la même heure et au même endroit, vins, whiskey, brandy, champagne, etc.

Je—A 5 heures, sur la Levée, en débarquement du steamer Fanny Casey, de New-York.

40 pipes vin de Catalogne.

Pour les détails voir les annonces dans nos colonnes anglaises.

☞ L'attention de la réunion des compradores sobre la venta de cuarenta medias pipas de vino tinto superior, de Cataluña, que tendrá lugar hoy a las cinco de la tarde, en la Levée, al pie de la calle de Ursulinas, por Bernard Turpin.

MAGNIFIQUE RESIDENCE A L'ENCAN—Mardi, 16 avril à midi, il sera vendu à la Bourse des Négociants des Encanteurs, par le ministère de M. G. de Feriet, la grande et belle maison à trois étages et en briques, située à l'encoignure des rues Royale et Dumaine, dans le Second District. Nous renvoyons à l'annonce pour la description de cet immeuble qui aura sans doute beaucoup d'envieux. Sa position dans le centre de la ville, le nombre et la beauté des appartements, le superbe verandah dont il est orné sur les deux façades, et la solidité de sa construction en font une propriété rare et d'une valeur toute particulière. Sur la rue Dumaine, il s'étend un premier lot, se trouve une maison basse en briques avec une cuisine à étage en briques également. Elle sera vendue à la Bourse immédiatement après le grand immeuble de l'encoignure. Les conditions de crédit sont libérales et offrent des chances précieuses à la spéculation. Pour plus amples renseignements voyez l'annonce. 10,12,14,16

Les Conseillers du Sud.

Après l'opinion des généraux qui ont jugé la situation au point de vue militaire, et dont nous ne partageons pas toutes les théories, basées sur le droit du sabre, nous avons l'opinion des légistes sur le meilleur parti à prendre pour les populations du Sud.

M. John A. Campbell, ancien Juge de la Cour Suprême des Etats-Unis, et l'un des trois commissaires de paix envoyés à Washington par le gouvernement confédéré au début de la sécession, s'exprime ainsi dans une lettre adressée au général Longstreet, à la date du 5 avril:

Les bills militaires sont entrés en opération comme lois, dans dix Etats. Le Président, après avoir épuisé ses moyens constitutionnels d'opposition, remplit maintenant son devoir, comme chef du pouvoir exécutif, devoir qui est d'en assurer la fidèle exécution. Dix Etats sont actuellement soumis à une forme de gouvernement inconnue à la Constitution des Etats-Unis. Le pouvoir judiciaire de l'Union dépend du Congrès pour son organisation et sa distribution. Il est donc permis d'en conclure qu'on ne laissera subsister aucun arrangement du pouvoir judiciaire qui générait sérieusement l'application de ces mesures. Je ne vois pas quantique que le pouvoir judiciaire, avec son organisation présente, puisse apporter un remède substantiel dans le cas présent, même si les opinions des cours étaient aussi favorables qu'on peut le désirer. Je regarde comme un fait inexorable que toute opposition constitutionnelle qu'on pourra faire aux bills militaires n'aura d'autre effet que d'accroître l'anarchie existante.

Ces bills militaires accordent aux populations des Etats, avec de grandes exceptions, les moyens de restaurer la suprématie de l'ordre civil et de terminer la domination de la règle militaire. J'accorde que les conditions sont dures et rigoureuses, qu'elles violent la loi fondamentale des Etats-Unis et qu'elles promettent pour l'avenir beaucoup d'insécurité et beaucoup d'instabilité. Mais cette admission ne change pas l'aspect de la question, telle qu'elle se présente maintenant, et elle ne diminue pas l'obligation qui incombe à notre peuple de prendre les mesures qui lui restent permises et qui doivent le mieux servir l'intérêt commun.

M. Campbell est donc d'avis qu'il faut exercer tous les droits que laissent subsister les bills militaires. L'honorable C. Roselius, l'un des plus anciens jurisconsultes de notre barreau n'est pas moins explicite. Dans une lettre adressée à quelques citoyens, il résume pratiquement la situation et expose:

1o Que pour tout esprit intelligent et honnête il n'y a pas l'ombre d'un doute que la loi du Congrès, appelée bill militaire, n'est pas tout à fait inconstitutionnelle, et que la Cour Suprême ne le décidera ainsi quand la question lui sera soumise dans une forme judiciaire; et qu'il n'y a aucune difficulté à porter la question devant cette Cour par un writ d'erreur.

2o Que d'après le caractère de la majorité du Congrès actuel, il n'est pas probable que la branche législative du gouvernement tienne plus de compte de l'interprétation de la Constitution sur le sujet par la Cour Suprême qu'elle n'a fait des arguments irréfutables du Président dans son message du veto.

3o—De ce malheureux état de choses surgit la question difficile et embarrassante de savoir ce qu'il y a à faire pour se débarrasser du rigide gouvernement militaire auquel nous sommes maintenant soumis, et pour rétablir le règne bienfaisant de la Constitution et des lois du pays.

Il n'y a pas d'autre méthode d'accomplir ce but désirable que celle indiquée par le Congrès, à la puissance physique duquel il faut nous soumettre de la meilleure grâce du monde. Et le plus tôt vaudra le mieux.

M. Roselius termine sa lettre en disant que c'est une consolation de savoir que le "commandant général assigné à ce district, est distingué non seulement par ses exploits en campagne, mais encore par son désir et sa détermination de protéger nos droits autant que la loi et les ordres en vertu desquels il agit le lui permettront."

L'honorable J. Ad. Rozier croit comme ses confrères que les lois militaires sont inconstitutionnelles, et que la Cour Suprême le décidera ainsi, mais il est loin d'arriver à la même conclusion. Dans une longue lettre adressée à M. Cornelius Fellowes, président du comité exécutif d'Etat du parti national de la reconstruction, il conseille de résister par tous les moyens légaux et constitutionnels à l'application des lois militaires. Il a peur de l'africanisation du Sud et croit que tout sera perdu si on s'abandonne ainsi au courant. Il faut selon lui s'en tenir à la Constitution et ne pas céder un pouce de terrain. La composition du Congrès pourra bientôt changer et un nouveau Congrès pourra effacer d'un trait de plume tout ce qui aura été fait. Ce n'est qu'une question de patience.

M. Rozier fait en termes énergiques le procès au Congrès actuel et au parti radical; il s'élève avec indignation contre le régime militaire établi par ceux qui invoquent à chaque instant "la forme républicaine de gouvernement." L'auteur de la lettre admet tout au plus que les citoyens se fassent enregistrer et votent contre la convention proposée, mais il ajoute qu'il faut s'arrêter là, et qu'il ne faut pas surtout ratifier l'amendement constitutionnel. Les idées et le langage de M. Rozier font honneur à la chaleur et à la sincérité de ses convictions, mais prouvent en même temps qu'il ne sera jamais un homme pratique en politique. Nous croyons désiré néanmoins qu'il y ait en une conférence générale des hommes du Sud pour arrêter d'un commun accord le parti à prendre. Mais aujourd'hui le mouvement est trop avancé, et les conseils tardifs de M. Rozier n'auront pas le pouvoir de l'arrêter. Du reste, il ne s'agit encore que de l'enregistrement des électeurs et sur ce point il n'y a qu'un avis, c'est que chacun de ceux qui peuvent voter doit se faire inscrire.

HABILLEMENTS A BON MARCHÉ.—M. Michel Lion, 197 et 199, Vieille-Levée, a un grand assortiment de vêtements confectionnés qu'il vend à 20 pour cent meilleur marché qu'avant la guerre. Voir l'annonce.

UN NUMÉRO DE L'ABEILLE.—Nous avons besoin, pour justifier de l'insertion de plusieurs annonces, d'un numéro de l'Abeille du 31 août 1866. Toute personne qui pourra nous procurer ce numéro nous obligera infiniment.

STEAMBOAT INCENDIÉ.—Le steamer Benefit, capitaine English, qui faisait le service d'une ligne entre ce port et Montgomery, a pris feu dans la nuit de vendredi dernier à Stark's Landing, à 120 milles au-dessus de la Mobile, et a brûlé jusqu'à la ligne de flottaison. Le Benefit avait à bord 200 balles de coton et 150 tonneaux de fer. Le bateau et la cargaison sont entièrement perdus, mais personne n'a péri. La plus grande partie du coton était pour la Nouvelle-Orléans. La cause du feu est inconnue.

ANNULATION D'ELECTIONS.—La paroisse de Livingston n'ayant pas reçu à temps l'ordre No 7 relatif aux élections d'officiers publics dans l'Etat de la Louisiane, avait procédé à ces élections. Nous n'avons pas besoin de dire que, d'après cet ordre, elles sont nulles et de nul effet.

GERMANIA INSURANCE COMPANY.—L'élection annuelle des Directeurs de cette Compagnie a eu lieu lundi, dans les bureaux de la Compagnie, rue Gravier. Les directeurs élus sont tous des hommes d'affaires avantageusement et honorablement connus, et ces choix sont d'un bon augure pour le succès de cette compagnie. Voici leurs noms:

J. H. Kimer, F. A. Luling, Thos. Schorr, Geo. Mers, Chas. Bendix, L. F. Berje, D. Michel, August Kœnig, Chas. Lœffler, Julius Heerner, F. Froah, F. M. Zeigler, C. T. Forster, H. Zurberbier, O. A. Karstendiek, Louis Schwarz, G. L. L. Mayer, H. Blesse, F. Del Bondio, J. A. Blaffer, X. Weissenbaugh, A. Marks, J. J. Weckerling, J. F. Krantz.

Nous avons eu le regret de ne pouvoir assister à une collation préparée par les soins du président de la compagnie, M. D. Michel, mais nous le remercions de son invitation.

THÉATRE DE L'OPÉRA.—La représentation de demain, jeudi, a lieu au bénéfice de M. Rousseau, un des artistes les plus consciencieux et les plus utiles de la compagnie. Nous faisons encore une fois appel aux habitués en faveur des bénéficiaires qui dans la plupart des cas, comptent sur la recette de leur bénéfice pour passer les six mois d'été. C'est affaire de conscience de la part du public de se montrer reconnaissant envers les artistes qui ont contribué à ses plaisirs pendant tout l'hiver.

La pièce que l'on donne demain est d'ailleurs un des meilleurs drames du répertoire moderne, La Closerie des Genêts, par Frédéric Soulié. Elle a obtenu beaucoup de succès l'année dernière et nous croyons qu'elle n'en aura pas moins cette fois.

On nous annonce pour vendredi une représentation extraordinaire pour les débuts d'une jeune prima-donna italienne, mademoiselle Adeline Cruveli, dont les journaux de Galveston disent le plus grand bien. Le spectacle se composera de deux vaudevilles et de trois airs chantés par Mlle Cruveli, le grand air de la Favorite, Stonewall Jackson's Death, et un air anglais.

Mademoiselle Cruveli est arrivée ici de la Havane, il y a déjà quelque temps, et elle est allée donner quelques concerts à Galveston. Elle a contracté un engagement pour chanter à l'opéra vendredi et samedi. Elle a, nous assure-t-on, une jolie voix de mezzo-soprano, et elle chante en italien, en français et en anglais.

CHEMIN DE FER DE JACKSON.—Nous avons reçu hier le rapport annuel du président et des directeurs de la Compagnie du Chemin de fer de Jackson et du Nord. La longueur de ce document et l'heure avancée à laquelle nous l'avons reçu ne nous ont pas permis d'en entreprendre immédiatement la traduction. Il paraîtra demain en français dans l'Abeille.

ADJUDICATION DES TABACS EN FRANCE.—Nous appelons l'attention des négociants en tabac sur l'annonce que publie dans nos colonnes, M. Godeaux, consul de France, relativement à l'adjudication des fournitures de tabacs qui doit avoir lieu en 1867, au ministère des finances à Paris.

SOCIÉTÉ DE BIENFAISANCE ESPAGNOLE.—Il y aura ce soir, à 6 heures et demie, dans la salle des délibérations, rue du Bayou, No 162, une réunion extraordinaire de la Société de Bienfaisance Espagnole, pour procéder à l'élection d'un président. Voir plus loin l'annonce du secrétaire.

GARNITURES, NOUVEAUTÉS.—Nous signalons à l'attention des dames l'annonce de MM. Lion & Pinsard. Elles trouveront dans leur magasin, 172, rue du Canal, un assortiment de garnitures de tout genre, et de haute nouveauté de printemps. 7,10

Affaires d'Allemagne.

DISCOURS DE M. ROUHER.

CORPS LÉGISLATIF FRANÇAIS.
(Suite de la Séance du 15 mars.)

M. le ministre d'Etat—L'unité allemande, je ne veux pas la rechercher dans les agitations politiques de 1813. Je veux partir de 1815, suivre le mouvement unitaire, et vous démontrer que l'unité était créée depuis longtemps quand elle a été proclamée. L'acte de Vienne a d'abord posé en principe que la Confédération avait pour but de défendre à l'extérieur l'intégrité de l'Allemagne. Cela est inscrit dans son premier texte. Les articles 18 et 19, en établissant pour tous les Etats de la Confédération l'identité du service militaire, créait une force unique en Allemagne. Puis, l'article 19 a invité les divers Etats à constituer l'unité de leurs intérêts économiques, il leur a donné l'identité économique par le Zollverein. Voilà le principe.

Voici les faits: Deux courants s'établissent aussitôt: l'un révolutionnaire, agité, intermittent, rempli d'oscillations, mais avançant toujours vers son but; l'autre, patient, régulier, continu, avançant lentement, mais ne reculant jamais. Ce second courant a été purement économique. Dès 1818, quelques Etats de l'Allemagne forment une association douanière. L'Autriche et la Prusse étaient inattentives. Cependant cette dernière puissance aperçoit bientôt l'immense levier offert à son ambition, et elle se met à la tête du mouvement. Les Etats s'agglomèrent peu à peu, et dès 1836, il n'y a plus de barrières, plus de douanes, les intérêts s'entremêlent et s'enchaînent dans un mouvement universel de prospérité et de richesse commune, sous l'hégémonie de la Prusse. (Très bien! très bien!)

Est-ce qu'il n'y a pas là un commencement d'unité? Est-ce que tous les hommes politiques du temps s'y sont trompés. Dès 1836, dans cette enceinte, des interpellations étaient adressées sur cette question au président du conseil: c'était alors l'honorable M. Thiers. Que répondait M. Thiers? Lorsque les orateurs le pressaient, lorsqu'ils disaient que l'unité économique de l'Allemagne, c'était son unité politique future, lorsqu'on lui reprochait de n'avoir rien fait pour l'empêcher, il répondait d'abord avec dédain; il objectait qu'il n'était pas exact de voir dans l'unité économique l'unité politique de l'Allemagne. Ce n'était, disait-il, qu'un intérêt commercial, qui n'avait créé que des douaniers et des bureaux de douanes. (On rit.)

Cependant son esprit était trop avisé pour s'en tenir là, et bientôt il ajoutait, s'adressant à la Chambre: "Après tout, ce n'est pas ma faute, c'est la vôtre. Il fallait faire des concessions sur les tabacs, sur les laines, sur les bestiaux. Et moi, quoique fort disposé à protéger l'industrie nationale, je vous ai proposé des concessions de ce genre, mais sans aucun succès." Ainsi, après avoir dédaigné les objections, M. Thiers rejetait la faute sur la Chambre.

Mais son esprit demeurait obsédé par cette question. Il comprenait qu'il y avait là un péril, il cherchait un dérivatif. Il disait: "L'unité de l'Allemagne n'existe pas en temps de paix, ce n'est qu'une précaution contre une menace des puissances étrangères." Il disait encore: "L'unité de l'Allemagne, elle est à Francfort, elle est dans la Diète. Lorsqu'on affaiblit la Diète, on reconstruit l'unité allemande contre votre influence et contre vous."

Et puis, comme l'opposition devenait tout à fait pressante, il allait plus loin, il disait: "Eh bien, oui, l'unité douanière de l'Allemagne est faite, mais il était absolument impossible de l'empêcher."

M. Thiers—Je n'ai pas dit cela.

M. le ministre d'Etat—Pardon, M. Thiers, je l'ai lu.

M. le président—N'interrompez pas, monsieur Thiers, vous répondrez.

M. le ministre d'Etat—"La France, répétait M. Thiers, a été dans l'impossibilité la plus absolue de s'opposer à ce grand événement." Vous le voyez, messieurs, il ne s'agit plus seulement ici de douanes et de douaniers. Et M. Thiers ajoutait: "Si l'Autriche, qui était la première intéressée, n'a pu empêcher cet événement, comment l'aurions-nous pu?"

Est-ce que j'exagère? En cherchant dans l'unité économique de l'Allemagne le principe de son unité politique, est-ce que je raconte un rêve? Permettez-moi, messieurs, deux citations. La première est du rapporteur du Zollverein, le docteur Bowring, qui, appréciant les conséquences de l'union douanière, disait luimême: "L'opinion générale en Allemagne sur le Zollverein, c'est qu'il est le premier pas vers la germanisation des populations. Par une communauté d'intérêts dans les questions commerciales et industrielles, il a préparé les voies pour la constitution d'une nationalité politique; il a vaincu les préjugés, les habitudes locales; il y a substitué un mouvement plus large et plus fort de nationalité germanique." Cela a été écrit en 1838.

En 1839, un publiciste français s'exprimait ainsi:

"N'avoir qu'une seule ligne et un seul code de douanes, qu'un seul système de poids et mesures, qu'un seul système de monnaies, qu'un seul budget en ce qui concerne les douanes, pouvoir aller librement d'une frontière à l'autre, d'un marché à l'autre, vivre dans un perpétuel échange de marchandises, de services, d'industrie, mais de sentiments et d'idées, pouvoir ainsi s'étudier, se comprendre, se mêler, se pénétrer réciproquement, n'est-ce pas, surtout quand on est sorti d'une race commune, se préparer à devenir une seule nation, sinon un peuple aux mœurs diverses, mais [illegible]?

"L'unité politique de l'Allemagne est au fond des cœurs; l'unité commerciale des peuples la prépare et l'attend, qu'elle vienne de la Prusse ou d'ailleurs. Qui est-ce, en effet, qui y perdra en définitive? Les souverains. Qui est-ce qui y gagnera? Les populations. Toutefois, il se peut que cette unité se fasse dans le sens de la facilité, et ne peut s'empêcher d'être éloquent dans les esprits en s'éloignant des divers gouvernements de l'Allemagne en s'adressant vers l'accomplissement d'un seul grand acte. Quand les choses seront prêtes, quand la situation sera mûre, il suffira d'un événement, d'un homme peut-être, pour amener le résultat."

Une voix: L'homme existe!

M. le ministre. Voilà comment le mouvement unitaire de l'Allemagne était apprécié par un publiciste français. La Prusse n'en a pas oublié un seul instant l'importance. Malgré la guerre, malgré l'opposition de l'Autriche, elle s'en est toujours préoccupée, et il y a quatre ans elle a signé avec toutes les puissances des traités qui règlent la situation commerciale de l'Allemagne tout entière sous son autorité.

Et maintenant, quelle était donc cette Allemagne depuis 1815? Faut-il rappeler ces sociétés d'étudiants, de gymnastes, les associations unitaires, les mouvements de 1830, les émeutes sanglantes d'Erfurth, de Cassel, de Leipzick, et le parti révolutionnaire demandant quoi? l'unité de la patrie allemande. C'est de l'histoire contemporaine, messieurs.

De 1830 à 1840, l'agitation a été incessante en Allemagne. Tous nos ambassadeurs écrivent en ce sens à notre ministre des affaires étrangères. Tous indiquaient, comme un résultat infaillible, l'unité de l'Allemagne dans un temps prochain. Et en 1840, lorsque la France semblait menacée d'une guerre certainement défensive, car elle avait quatre puissances contre elle, est-ce que l'Allemagne n'a pas frémi à ce souffle d'unité? Est-ce que le mouvement unitaire n'a pas continué? Est-ce qu'elle n'a pas proclamé sur le Rhin son besoin d'unité? Est-ce que 1840 n'a pas été une révélation pour tous ceux qui observaient?

Et puis après, quand la Révolution de 1848 s'est produite dans le monde, quel drapeau l'Allemagne a-t-elle arboré? Le drapeau de l'unité. La Révolution a proclamé l'unité en éliminant l'Autriche, en proclamant le suffrage universel, et en mettant à la tête de l'unité allemande la Prusse, qui accepta le principe de l'hégémonie.

L'Autriche attendit et saisit le moment de réussir, mais le principe de l'unité ne disparut pas. Il avait reçu en 1848 la sanction de toutes les passions populaires et de tous les gouvernements autres que l'Autriche; il reçut en 1863 la sanction de l'Autriche elle-même.

L'empereur d'Autriche s'adressait à la Diète de Francfort et disait: La Confédération germanique n'est plus une forme possible pour la patrie allemande, et un de nos diplomates les plus distingués écrivait alors au gouvernement français que les observateurs expérimentés s'accordaient à reconnaître qu'il n'était pas possible que le statu quo fût longtemps maintenu; que les manifestations populaires de l'Allemagne révélaient la marche irrésistible de la nation germanique vers sa reconstitution, et qu'il semblait qu'une révolution ou une guerre entre l'Autriche et la Prusse, et peut être ces deux événements à la fois, amèneraient, dans un prochain avenir, la solution de la question fédérale.

Voilà comment l'Allemagne s'est avancée vers l'unité, voilà comment la nationalité allemande s'affirmait en même temps et par des intérêts économiques et par un sentiment de cohésion politique.

Que reste-t-il à faire? Quels sont les devoirs de la France en présence de ces deux événements? Il faut comparer et se demander si l'Etat nouveau est plus préjudiciable à la France que l'ancienne Confédération germanique; il faut étudier l'organisation d'Europe avant Sadowa, interroger le présent, et conclure patriotiquement; il faut dans cette question avoir une résolution ferme et énergique; il ne faut accepter ni transaction ni équivoque; si vous croyez que la France a perdu un centimètre de sa taille ou un atome de sa grandeur, il faut le déclarer. Quant à moi, je préférerais les orages solennels de la guerre et la foudre qui éclate et jette dans les rangs la mort et l'immortalité, à une situation dans laquelle, sous un ciel sombre et un soleil blafard, dans un malaise morbide, s'éteindraient graduellement la force, la grandeur et la prospérité de la France! (Applaudissements prolongés.)

Voix nombreuses.—Reposez-vous.

La séance est suspendue pendant dix minutes.

M. le président—La parole est à M. le ministre d'Etat pour continuer son discours.

M. le ministre—Ma tâche désormais se réduit à deux points: la comparaison de la Confédération germanique avec l'Etat actuel de l'Allemagne, ensuite l'examen de cette déclaration faite par l'honorable M. Thiers, que la France désormais était isolée, qu'elle aurait pour se défendre, dans l'avenir, à contracter de nouvelles alliances.

La Confédération germanique sortait des traités de 1815, c'est-à-dire de ces actes dont la date est pour nous à la fois une douleur et une chaîne. (Mouvement.) Déjà, par cette impression première, je suis disposé à croire que cette conception n'avait rien de bienveillant pour la France, et qu'elle était faite pour paralyser ses forces et sa puissance.

De quoi se composait la Confédération germanique? De 45 millions d'habitants, et, en y ajoutant les provinces autrichiennes et prussiennes ne faisant pas partie de la Confédération, nous nous trouvions en présence de 75 millions d'habitants, organisés par un lien fédéral ou par une domination commune.

Quelle était la clef de voûte de la Confédération germanique? Le traité de la Sainte Alliance, c'est-à-dire l'union intime de la Russie, de la Prusse et de l'Autriche. Etait-ce là un état de choses bon pour la grandeur de la France? N'est-ce pas, au contraire, une situation qui a pesé sur la conduite politique des gouvernements qui se sont succédé en France depuis 1815? N'a-t-elle pas été pour le gouvernement de la Restauration une cause nécessaire de gêne, d'abaissement, de décadence et de chute? La France s'est-elle affranchie en 1830 de cette entrave? Le début du gouvernement de Juillet est un hommage rendu à la domination des trois grandes puissances; son premier acte est le refus de concours qui offrait un peuple voisin et ami: on n'a pas osé l'accepter en face de l'Autriche, de la Prusse et de la Russie.

M. Glais-Bizoin.—Et Anvers!

M. le ministre.—On me dit: "Et Anvers!" Est-ce que vous croyez que j'ai l'intention de nier que le gouvernement de Juillet ait eu parfois des élans, de la force, des volontés énergiques? Croyez-vous que je refuse de rendre hommage aux manifestations énergiques et glorieuses d'Ancône et d'Anvers? (Très bien! très bien!) Pas le moins du monde. Je ne constate pas la faiblesse du gouvernement, mais les nécessités impérieuses qui pesaient sur lui, par suite des traités de 1815. (Nouvelle approbation.)

Dirigée simultanément par la Prusse et l'Autriche, surveillée par la Russie, la Confédération germanique établissait contre la France une domination partant de Saint-Pétersbourg et ne s'arrêtant qu'au Rhin.

Cette domination, cette force, cette puissance de 75 millions d'habitants ont été organisées par les traités de 1815. Elles ont englobé nos forteresses, nous menaçant sur le Rhin, sur les Alpes, nous obligeant de détruire Huningue, désorganisant notre système de défense. C'était la sentinelle vigilante des intérêts, des défiances, des hostilités des puissances de l'Occident. (Très bien! très bien!)

M. Thiers a dit que la Confédération germanique était une puissance purement défensive. Mais, en 1859, la guerre d'Italie a lieu. La Confédération n'était pas attaquée; il s'agissait des provinces milanaises, étrangères au lien germanique.

S'il y a une loi sacrée, lorsque deux puissances luttent ensemble, c'est une neutralité complète et rigoureuse des autres puissances. Qu'avait fait alors la Confédération de cette loi? Les armées autrichiennes avaient traversé, enseignes déployées, la Saxe et la Bavière; ces gouvernements avaient permis à l'Autriche de fouler leurs routes et de suivre leurs chemins de fer pour attaquer la Vénétie.

En 1859, quelle était la situation? Les troupes autrichiennes avaient pour point d'appui le Tyrol, qui gardait leurs approvisionnements, leurs réserves. Nous avions un intérêt stratégique à pouvoir nous avancer sur ce plateau de Rivoli, illustré par une brillante victoire de Bonaparte.

Mais il y avait là une condition du traité de Vienne. C'était un territoire autrichien, mais aussi un territoire fédéral. L'Autriche pouvait s'en servir pour nous attaquer, mais, si nous y avions mis le pied, nous avions toute l'Allemagne contre nous. (C'est vrai!)

En 1859, tous les contingents fédéraux sont armés; la Prusse lève et mobilise 300,000 hommes, tout prêts à se porter sur le Rhin.

Si l'empereur a signé la paix de Villafranca, c'est qu'il n'a pas voulu exposer la France à une plus grande compromission pour les intérêts de l'Italie.

Et c'est là ce qu'on appelle une organisation sans péril pour nous, une organisation purement défensive!

Voulez-vous que je résume la situation de la France, pendant ces trente années, par l'opinion d'un homme qui n'a jamais été l'ami du gouvernement actuel? M. de Tocqueville disait, en 1849, à l'Assemblée législative: "Les traités de 1815 ont, pendant trente ans, fait peser sur mon pays un système de domination ou d'isolement."

Voilà ce qu'a été la France depuis la signature de ces traités empreints de fatalité. (C'est vrai! c'est vrai!)

Quelle est la situation actuelle? Voilà l'Allemagne constituée qui pourra arriver à 29 millions d'habitants par l'alliance de la Prusse et des Etats du Nord; à 37 millions, si l'on suppose des liens plus ou moins intimes entre la Confédération du Nord et la Confédération du Sud.

Mais antérieurement l'Allemagne, émue, agitée, s'armant contre la France, pouvait mettre sur pied 7½ millions d'individus. Elle avait derrière elle la Russie, sa caution et sa garantie.

Aujourd'hui, il y a l'Autriche, qu'il ne faut pas considérer comme livrée à un affaissement prolongé. L'Autriche a sa vitalité, elle a sa force. Elle compte 33 millions d'habitants; elle a puisé dans les récents événements des leçons et un courage qui répareront ses revers.

Ses ressources ne s'éparpilleront plus sur le Danube, à Francfort, sur le Tessin; elle n'aura plus à tour à tour une politique allemande, hongroise, italienne, danubienne. Ses forces seront organisées fédérativement; elle réparera ses pertes.

Il y a donc là 33 millions d'hommes qu'aucune solidarité, qu'aucun engagement ne lie, soit à la Prusse, soit à l'Allemagne. (Très bien! très bien!)

Au lieu de cette coalition des puissances formées par les traités de 1815, nous aurons en face de nous l'ancienne Confédération divisée en trois tronçons. Sans doute l'un est plus faible; mais les deux autres, les deux principaux sont séparés désormais par des intérêts contraires; tous deux ont besoin de la confiance, de la sympathie, de la grandeur de la France.

En toute sincérité, je ne vois pas dans cette situation un danger pour nous. La Sainte-Alliance est brisée, la Confédération est brisée; des intérêts nouveaux, des intérêts contraires existent entre ces Etats, qui ne menacent pas la France.

M. Eugène Pelletan.—Alors, désarmons.

M. le ministre. — L'honorable M. Thiers est allé plus loin. Il a dit: La France n'a pas d'alliés. Elle est menacée d'une coalition formidable; elle la provoque ou la facilite par une politique imprudente en Orient.

La Russie et la Prusse s'entendraient, l'une pour arriver par le Pont-Euxin, l'autre pour s'étendre jusqu'au Zuyderzée. La Prusse laisserait faire la Russie, la Russie laisserait faire la Prusse. De cette coalition naîtrait l'abaissement de la France.

La Prusse, continue-t-on, est avengie. Elle favorise, en Orient, la politique russe; elle prépare la ruine de l'empire ottoman pour le remplacer par un empire chrétien.

J'étudie avec sollicitude, chaque jour, les affaires de mon pays. Je me demande comment, dans la pensée de l'honorable homme d'Etat que je combats, pareilles éventualités pourraient se produire.

Quoi! la Prusse ne serait pas satisfaite pour des siècles! Ses limites ne seraient pas déterminées par le traité de Nikolsbourg! Elle voudrait aller jusqu'au Zuydersée!

La Prusse, messieurs, a donné à la France, [à] cet égard, les garanties les plus absolues. (Mouvement.) Si la France n'y avait pas cru, elle n'aurait pas souffert de tel ces ambitions. (Très bien! très bien!)

La France a accepté les conséquences d'une guerre qui avait ses limites, et, je crois, ses nécessités. Mais elle n'accepte pas les ambitions déréglées et les prétentions sans limites. (Très bien! très bien!)

Le jour où la Prusse tiendrait le Zuyderzée en échec, la France et l'Angleterre feraient entendre un langage qui ferait comprendre à la Prusse que le temps des ambitions folles est passé.

La Russie aurait la pensée d'aller jusqu'au Pont-Euxin! Ne prêtons pas gratuitement à un gouvernement puissant des ambitions aussi périlleuses.

Le jour où la Russie renouvellerait ses tentatives de ce côté, ce jour-là l'Occident aurait les mêmes intérêts, les mêmes forces, la même volonté.

Est-ce que notre politique en Orient est perturbatrice, hostile à l'autorité du sultan? Non: c'est une politique traditionnelle. Eternellement, depuis la chute de l'empire romain, depuis que les intérêts chrétiens ont pris naissance, ces intérêts ont invoqué la protection de la France. Nous continuons ce rôle.

En Crète, nous cherchons à apaiser l'insurrection, à donner une satisfaction sérieuse à cette population. Nous donnons des conseils au gouvernement du sultan; nous interrogeons la Russie, nous interrogeons l'Angleterre, nous cherchons une solution favorable à l'apaisement des passions mauvaises. Est-ce là une politique perturbatrice?

Comment! la Prusse irait s'allier à la Russie, par un traité tacite ou écrit, pour favoriser à la Russie la conquête du Pont-Euxin? Elle dirait: J'ai grandi beaucoup, il faut que vous grandissiez démesurément pour maintenir la proportion! (On rit.)

Je veux que vous ayez une population de 120,000,000 d'âmes, que vous ayez Saint-Pétersbourg et le Bosphore, parce que j'ai grandi et qu'il faut que vous grandissiez plus que moi! (Nouveaux rires.)

Est-ce que Constantinople n'est pas, comme le disait Napoléon, l'empire du monde? Est-ce que la Prusse a un intérêt à favoriser l'agrandissement d'une puissance qui embrasserait dans ses bras immenses tout l'Occident?

C'est là un rêve. Tout ce que nous savons, tout ce que nous apprenons en Europe, repousse une pareille pensée.

On a dit que la France n'avait pas d'alliés; du moins elle n'a pas d'ennemis. Il n'est aucune puissance qui n'ait pour la France des sympathies, de la déférence, des amitiés, qui exprime au gouvernement français autre chose que des paroles ardentes de pacification.

Qui veut attaquer la France? Qui la menace? Fouillez dans les arcanes des chancelleries. Où sont les intentions hostiles?

Est-ce l'Italie qui médite contre nous des projets redoutables? Vous avez dit que ce qui fait les alliances, c'est l'intérêt commun, et que ce qui fait les divisions, ce sont les intérêts contraires. Où est ici l'intérêt contraire?

Est-ce l'Autriche? Mais peut-elle douter de nos sentiments sympathiques? Est-ce que nous n'aurions pas pour son intégrité la sollicitude que nous avons eue déjà?

Est-ce la Prusse? Mais vous l'avez dit, elle s'ingénie à éviter tout ce qui pourrait exciter nos susceptibilités nationales.

Est-ce la Russie? Je ne crois pas que, depuis 1852, à part le souvenir d'une nation brisée, souvenir sur lequel je ne veux pas insister, nos relations avec la Russie aient été plus sincères, plus loyales, plus empreintes de cordialité.

On a dit que les Pyrénées n'avaient jamais été plus hautes. Est-ce qu'on a voulu parler de l'ambition d'une branche cadette contre une branche aînée? Est-ce elle qui peut augmenter notre isolement?

Messieurs, ce tableau est contraire à la vérité. Les puissances se meuvent dans leur orbite et dans leur grandeur. Elles rayonnent les unes vis-à-vis des autres dans un sentiment d'harmonie et non d'hostilité. (Marques d'assentiment.)

Pour moi, plus j'étudie ce spectacle, plus j'espère que le temps consacrera cette harmonie, ces sympathies, et je dis que, pour la nation française, peu importe qu'elle ne grandisse pas en étendue, si elle grandit en hauteur. Qu'elle continue à développer sa prospérité, sa puissance, ses intérêts; et maintenant que le souverain lui a ouvert des horizons nouveaux, qu'elle se concentre, sereine, calme, forte, dans le culte de ses libertés intérieures; qu'elle développe ses puissances fécondantes.

Ne parlez pas de coalition, n'évoquez pas ce fantôme. La coalition est éteinte; elle ne renaîtra pas sous l'empire et sous le sceptre d'un Napoléon. (Acclamations générales.—Applaudissements répétés.)

(M. le ministre, en descendant de la tribune, reçoit de nombreuses et vives félicitations.)

PAR LE TELEGRAPHE.

DÉPÊCHES TRANSMISES A L'ABEILLE

Elections démocratiques dans le Maryland.

Acceptation du Traité russe par le Sénat.

Nouvelles d'Europe.

Situation menaçante.

Liverpool, 9 au soir — Coton calme. Pas d'amélioration dans les prix. Ventes, 8,000 balles. Les nouvelles de Manchester sont défavorables. Les tissus et les filés sont en baisse.

Londres, 9—Consolidés, 90 1[2] Bons, 74 1[4].

Dublin, 9—Le procès des prisonniers fenians pour cause de haute trahison, a commencé hier, mais il a été remis au 22 du courant.

Constantinople, 9 — L'ancien consul général turc à Naples a été nommé envoyé de la Sublime Porte aux Etats-Unis d'Amérique.

Londres, 9 avril au soir — Il est maintenant connu que Napoléon jugeant la possession du Luxembourg indispensable à la sécurité militaire de la frontière de France, a ouvert, tout récemment, des négociations avec le roi de Hollande pour l'acquisition du Grand Duché et son incorporation avec l'empire français.

Mais comme la forteresse de Luxembourg, une des plus redoutables de l'Europe, est tenue par une garnison prussienne et que le gouvernement prussien appuyé par toute l'Allemagne, a objecté au transfert du Duché à la France, le roi de Hollande s'est retiré de toutes autres négociations à ce sujet.

L'empereur des Français insiste pour que ses propositions soient acceptées et le traité mis à exécution.

L'orgueil national du peuple français a été profondément blessé et un violent sentiment anti-prussien s'est emparé du pays.

En attendant, pendant que l'on discute, la Prusse et la France font des préparatifs militaires. Cette situation menaçante des affaires est la cause de la panique financière qui règne maintenant à Londres, à Paris et dans tous les grands centres de commerce en Europe.

Passe du Sud-Ouest, 9, 7 h. P M—Nous avons eu un orage avec tonnerre et forte pluie. Vent du Sud-Ouest. Arrivés: le steamer Planet, de La Vacca, avec des bestiaux; le navire Cleopatra, de Boston; le steamer Sherman, d'Utilla et Ruatan, avec des fruits et des passagers.

New York, 9—Coton, pas de changement. Ventes, 1,600 balles. Middling Upland, 27 1[8] à 28 c.

Washington, 9—Il y a eu seulement deux votes contre la ratification du traité.

Easton, Ge., 9—Toutes les bâtisses sur la rue du Marché, de la maison de Cour au pont du chemin de fer de Wilkesbarre, ont été détruites par le feu.

New York, 9—Le Baltic est arrivé. Le ministre autrichien a annoncé au secrétaire Seward qu'il était chargé de lui demander les bons offices du gouvernement des Etats Unis envers Maximilien et ses partisans pour le cas où ils tomberaient au pouvoir des libéraux à Queretaro.

Le 6, Seward a répondu qu'il avait mandé par le télégraphe au ministre Campbell d'envoyer un message rapide à Juarez pour lui porter la requête que toute clémence possible fût étendue aux prisonniers faits et qu'il avait remis copie de ses instructions au ministre Romero qui avait promis d'informer Juarez du désir du gouvernement des Etats-Unis.

Le même jour le ministre Campbell a télégraphié qu'il avait, selon les instructions par lui reçues, expédié le messager.

Vicksburg, 9 — Descendus: les steamers St Charles, Laurel Hill et Magenta. — Le fleuve monte.

Washington, 9 avril—Le commissaire d'agriculture Newton a nommé l'hon. Théodore C. Peters, du Maryland, ex-président de la Société d'Agriculture de New York, agent pour la distribution des semences dans le Sud, pour la correspondance agricole du Sud et aussi pour coopérer à la réorganisation et amélioration de l'agriculture du Sud.

SÉNAT.—Est adoptée une résolution chargeant le secrétaire de la guerre de rapporter les noms et les grades des officiers volontaires qui sont maintenant au service, la loi en vertu de laquelle ils ont été retenus, et si leur renvoi serait nuisible au service.

Une nouvelle règle portant que les résolutions pour demander des informations au Président ou aux chefs de département seront référées aux comités permanents, est présentée. Le Sénat se retire en séance exécutive.

Wilmington, 9 avril — James A. Bayard est nommé sénateur à la place de Riddle, décédé.

Washington, 9 — La conférence de cabinet s'est prolongée jusqu'à 2 heures.

Le peuple du Maryland vote demain pour ou contre une convention. Les citoyens de Baltimore voteront sur les chefs de ville le 8 [illegible].

Les démocrates et les conservateurs ont emporté les élections municipales à Hagerstown.

Le vote rejetant le général Sol. Meredith a été reconsidéré et il a été confirmé comme arpenteur général du Territoire de Montana.

Les recettes du Bureau de l'Intérieur ont été aujourd'hui de plus de $700,000.

Le comité des relations extérieures a fait un rapport favorable au traité russe qui a été soumis à de courts débats et ajourné.

Le président a nommé John P. Stockton à la légation autrichienne.

Le colonel Capron, de l'Illinois, a été nommé commissaire d'agriculture.

On annonce que l'assistant-secrétaire de la Trésorerie, Schadler, est sérieusement malade.

Baltimore, 9—Coton nominal. Mid. Upl. 27 à 27 1[2].

Washington, 9—Le traité russe a été ratifié aujourd'hui par tout le Sénat moins deux ou trois voix.

Le président Johnson, sur la recommandation de 12 sénateurs, 28 représentants, des gouverneurs Bramlette, Sharkey et Parsons, du maire Hoffman et d'Horace Greeley, a accordé le pardon à Z. B. Vance, ex-gouverneur de la Caroline du Nord.

Louis Schod, qui a défendu Wirz, a adressé un public américain une lettre où il dit que Wirz était innocent.

L'invitation faite à George Peabody pour le banquet du Bureau de Commerce de Charleston, n'est pas parvenue à son adresse, car il l'eût acceptée.

Un corps a été trouvé attaché au mât de la corvette Simonton qui a sombré dernièrement dans la rivière York.

Deux jeunes filles, l'une âgée de 8 ans et l'autre de 21, ont péri dans un incendie qui a eu lieu à Petrolia (Ouest Canada), dimanche.

New York, 9—Fonds inactifs. 5 20, 109 1[8]. 10-40, 97 3[8]. Coupons, 96. 7 30, 106. Or, 134 3[4].

Augusta, 9 avril—On a reçu, aujourd'hui, du gouverneur Jenkins, ce qui suit:

Washington, 9—Au Chronicle et au Sentinel: «Je dépose demain à la Cour Suprême un bill de secours pour la Géorgie.» Signé: Charles J. Jenkins.

Le meeting des affranchis, convoqué pour demain, a été remis à samedi. Il a plu toute la journée. Coton très inactif; Midd. 26. Peu d'offres. Les acheteurs se sont retirés. Reçu, 85 balles.

Charleston, 9 — La conférence entre le gén. Sickles et les gouverneurs Orr et Worth, pour arranger les préliminaires de la réorganisation des deux Carolines, a amené le résultat suivant:

Les détails de l'enregistrement seront immédiatement préparés sous la direction du Géol. Sickles et mis en opération aussitôt qu'on aura pu trouver des personnes pouvant agir comme officiers qualifiés sous les clauses de l'acte supplémentaire.

Il ne sera procédé à aucune élection municipale ou d'Etat avant que la Convention ait adopté la nouvelle Constitution.

Nul officier remplissant fidèlement ses devoirs ne sera révoqué. En cas de vacance pour cause d'expiration de terme, pour cause de mort, de démission ou pour d'autres causes, les remplacements seront faits par les gouverneurs des Etats, à moins que des raisons spéciales ne s'y opposent, auquel cas ils seront nommés par le général commandant.

Cincinnati, 9—Coton, languissant et nominal. Offert à 25, on demande 26. Bacon inactif, épaules 9 1[4], côtés 11 1[2].

St. Louis, 9—On a fait beaucoup d'affaires aujourd'hui. Produits plus fermes et en hausse. Farine à 25 et 50 c. de hausse, superfine $10 à $12 25, extra de $13 50 à $14.

Louisville, 9—Tabac $2 65, medium $18 00. Saindoux en tierçons 12 1[2] c., coton 23 1[2] pour le middling.

Savannah, 9—Coton calme. Ventes de 150 balles. Middling uplands 26 à 26 1[2]. Languissant à la clôture. Reçu 920.

Charleston, 9—Le coton a baissé de 1[2] à 1 c. Ventes 300 balles. Middling 26 à 26 1[2]. Reçu 275 balles.

New York, 9—Argent facile à la clôture. Demande comparativement modérée. Fonds inactifs mais généralement fermes. Actions inactives et au dernier bulletin généralement en baisse. La baisse du Télégraphe de l'Union de l'Ouest de 41 1[4] à 36 1[2] attire beaucoup l'attention. L'or a fermé à 134 5[8]. On croit que le gouvernement continuera à vendre et la panique de guerre est partiellement dissipée.

(Autres Dépêches.)

Charleston 8—Les gouverneurs Worth de la Caroline du Nord et Orr de la Caroline du Sud ont été ici en consultation pendant plusieurs jours avec le général Sickles, sur la marche des ordres généraux qui doivent être lancés par le gouvernement du second district militaire.

La conférence a été harmonieuse et à son retour à Raleigh le gouverneur Worth pressera la prompte réorganisation de son Etat sous les clauses du bill Sherman.

On fait des efforts redoublés pour encourager l'émigration.

Le gouverneur Orr a nommé des agents qui se rendront en Europe et y représenteront les avantages qu'offre la Caroline du Sud.

Une circulaire a été adressée aux planteurs de l'Etat pour les engager à coopérer dans le mouvement.

Coton en balles—Ventes d'aujourd'hui 450 balles. Mid. Upl. 27 c. Reçu 800 balles.

Savannah, 8—Coton, mid. upl. Ouvert à 27 et fermé à 26 1[2]. Vendu 110 balles. Reçu 850.

Hartford, 8—Les Démocrates ont emporté la majorité de 600 aujourd'hui, ce qui fait un gain de 150 depuis lundi dernier.

Richmond, 8—Le Times publie un article acrimonieux contre le sénateur Wilson et dénonce son discours de Petersburg comme une insulte qui couronne ses œuvres.

Londres, 8—La Chambre des Communes, ce soir, ou a dit que des nouvelles alarmantes avaient été reçues de Paris à Berlin et que le roi de Prusse avait mandé le comte de Bismark à deux heures du matin.

Washington, 9—Le bureau du commerce a levé près de 1,000 piastres pour secours au Sud. Les églises ont fait bien plus de $2,000. D'autres corporations s'occupent de cette affaire. A l'église du Dr. Gillette on a trouvé dans un des paniers un dollar qui enveloppait une bague en diamant.

New-York, 9—Fonds actifs mais en baisse. Or 134 7[8]. change à vue 109 3[4].

Paris, 9 avril — Le ministre des affaires étrangères a fait un discours conciliant qui a diminué de beaucoup la panique.

Londres, 8—Les libéraux à la Chambre se sont divisés sur le bill de réforme. Le ministère Derby est regardé comme sauvé. Consolidés en baisse de 1[4].

Liverpool, 9—Coton calme: middling uplands 12 1[8]; middling Orleans 12 3[4].

CHRONIQUE LOCALE.

L'AFFAIRE DES COUPS DE POIGNARD.—Nous recevons les renseignements suivants sur cette affaire. Le blessé, M. Armand Neel, est un blanc et non un homme de couleur; il était employé à l'Opéra avec son père. Après la représentation de dimanche, tous deux rentrèrent chez eux à une heure et demie du matin. Le père se coucha et Armand, après avoir soupé, sortit pour se rendre chez une femme de couleur, Mme Mays, rue d'Espagne près de l'encoignure Solidelle. Le matin vers six heures, après avoir pris du café, Armand Neel resta avec elle dans la chambre pendant que la femme Mays était allée dans une pièce voisine. Il était assis sur une chaise et venait de s'assoupir lorsqu'il fut réveillé par plusieurs coups de poignard que lui portait Alexandre Patrice. Il essaya d'arrêter le bras de l'assassin et il eut le poignet gauche fendu de deux coups de poignard, il en a reçu neuf en tout: cinq à la tête, trois à la main et un au côté.

La femme Mays le ramena dans cet état chez son père et prétendit que l'affaire avait eu lieu dans la rue; mais la déclaration de la victime reçue par le recorder Letten et qu'Armand a eu la force de signer, dément cette assertion. Mme Mays qui entretenait des relations avec Patrice et Néel a prétendu également n'avoir pas vu l'assassin. Elle a été mise en état d'arrestation, et la police est à la recherche du meurtrier qui s'est réfugié dans les bois. On a peu d'espoir de sauver le blessé.

MORTE—Mme Mary Anne Kenzie qui, dans la journée du 3 avril, fut blessée au côté gauche d'un coup de pistolet tiré par John Joseph Walbrel, rue Tchoupitoulas No 136, est morte lundi soir. On n'a pu extraire la balle et une hémorragie intérieure est survenue. Son corps enflé et tout espoir de la sauver s'évanouit. On se rappelle que Welbrel après avoir tiré sur cette malheureuse, monta dans un étage supérieur de la maison et se coupa la gorge. Plus heureux que sa victime, il expira sur le coup.

ARGENT CONFÉDÉRÉ.—La Cour Suprême de la Louisiane vient de rendre un autre arrêt dans une affaire d'appel d'une paroisse de la campagne, déclarant virtuellement que l'argent confédéré n'est et n'a jamais été une considération valide pour aucun contrat; en d'autres termes que cet argent a toujours été, comme il est à présent, aux yeux de la loi, illégal et sans valeur et qu'aucun contrat basé sur cet argent, ne doit être reconnu ou soutenu par les cours.

CONSEIL MUNICIPAL.

ALDERMEN.—Le maire transmet une pétition d'habitants d'une portion de l'extrémité inférieure du 3me District, relative à la ligne ferrée de la Levée et des Casernes. Le maire croit que le changement proposé par ces habitants présente des avantages.

Le maire renvoie, sans l'avoir signée, la résolution qui autorise une addition de 50 p. 0[0] accordée à John Coleman, et ce pour pavage, et donne les raisons de son refus.

Sur motion, le veto du maire est soutenu.

Plusieurs résolutions d'une importance secondaire sont adoptées.

Est référée au comité des rues une résolution de M. Clark pour la construction, en dehors des limites du feu de la ville, d'une bâtisse incombustible pour l'entrepôt spécial de l'huile de pétrole.

Le comité de finance fait un rapport défavorable sur la résolution concernant le niveau des banquettes dans la section comprise entre les rues Claiborne, Galvez, Canal et Toulouse. La résolution en conséquence est rejetée, et une dépense de $22,000 suivant le voyer est épargnée.

Une résolution pour payer $2,500 à M. G. Corréjolles pour réparations faites aux levées des limites supérieures de la ville jusqu'au coin Parapet, est adoptée et envoyée au Conseil des assistants-aldermen.

Est adoptée une résolution permettant au fermier de la halle Tremé d'affecter à la vente de la viande 10 étaux sur l'allée de la banquette.

Une communication des Assistants Aldermen transmettant une ordonnance relative à l'emploi des vagabonds internés au workhouse, est mise à l'ordre du jour de la prochaine séance.

L'ordonnance sur l'avance des $2,500,000 de la ville à l'Etat, est appelée. Sur motion de persister nonobstant le veto du maire, 5 membres votent pour et 2 contre. La motion est perdue. Il aurait fallu 6 votes pour faire les deux tiers. Mais une motion de reconsidérer cette affaire à la prochaine séance passe et le Conseil s'ajourne.

ASSISTANTS-ALDERMEN.—M. Montamat rapporte une ordonnance pour l'emploi dans les travaux publics de la ville des vagabonds détenus au Workhouse. Ils travailleront huit heures par jour et recevront 25 cents. Adoptée.

Une communication du président du chemin de fer de Jackson pour l'élection, par la ville, de trois directeurs, est reçue. L'élection est fixée à mardi prochain.

La place nous manque pour l'insertion de tout le rapport sur la séance des Assistants-Aldermen, mais nos lecteurs n'y perdent rien, la séance ayant été dépourvue d'intérêt.

BULLETIN FINANCIER.

Mardi soir, 9 avril.

Le marché général a été assez animé et plusieurs des principaux articles ont beaucoup varié.—La demande de sucre et de mélasse a été meilleure; ces articles étaient peu abondants.—Il y a eu un mouvement considérable dans les produits de l'Ouest; le maïs et la farine ont haussé, l'avoine est devenue plus ferme et le porc a fléchi.—Le coton a montré plus d'animation et, bien que les facteurs n'aient pas pu en arrêter la baisse, ils ont réussi à en vendre les prix plus régulièrement. Les transactions s'élevaient à la clôture à 3,300 balles, ce qui porte celles de la semaine à 6,800 balles.

Le numéraire a été moins animé. L'or a ouvert nominalement à 136 1[4] à 136 1[2] contre 135 5[8] à New-York; mais les dépêches subséquentes l'ont fait tomber et il a clos quelque peu irrégulier à 135 1[2] à 136. On n'en a pas vendu au Board de midi; au dehors, $5,000, $6,000 et $10,000 à 135 1[4], $15,000 à 135 5[8], $10,000 à 135 3[4], $10,000 au même taux, $5,000, $10,000 et $15,000 à 136, $4,000 à 136 5[8] et $5000, au demi-piastres américaines, à 129 1[2] et 850 piastres mexicaines à 137 1[4]. Un check de $5,000 en or sur New-York s'est vendu à 3[4] d'escompte.

Il y a eu moins de mouvement dans le change étranger, et l'irrégularité de l'or a dérangé les cours. La plupart des courtiers se sont tenus à l'écart. Les ventes de sterling, aux banques et aux banquiers, embrassent 1,000 livres, en traites connaissements, à 143 1[2], 5,000 livres à 144 1[2], 2,000 livres à 144 3[4], 2,000 livres, 2,000 livres, 2,500 livres, 3,000 livres, 7,500 livres et 8,000 livres clear et No 1 à 145, 1,500 livres, 4,000 livres et 14,000 livres No 1 à 145 1[4], 1,500 livres à 146, 2,500 livres et 4,000 livres à 146 1[4], 6,000 livres à 146 3[4] et 8,000 livres de banque à 147.—Dans le change sur France, 60,000 et 100,000 francs, en commercial No 1, à 3 90, 200,000 de banque à 3 85 net et 30,000 à 3 82 1[2].—Le sterling peut être coté nominalement à 144 à 144 1[2], les traites connaissements 145 1[2] à 146 1[4] le No 1 à première classe et 147 à 147 1[4], le change de banque. Le change sur France, à 3.90 à 3.87 1[2], le commercial No 1 et 3.85 à 3.82 1[2] le change de banque.

Nous avons remarqué plus de mouvement dans le change américain. Les banques ont encore tiré sur New York 5[8] de prime, taux auquel la demande a été assez bonne.—Le change commercial était plus abondant et il s'en est considérablement vendu; les opérations comprennent $15,000, $30,000, $50,000 et $70,000 à 7[16] de prime, $20,000, $40,000, $50,000 et $50,000 à 3[8], $70,000 et $150,000 à 1[2], $15,000 à 1[4], $30,000, à cinq jours, au même taux, $100,000, à vue, à 3[8] à 7[16], $20,000, à soixante jours, à 1[2] d'escompte et $30,000 au même taux. Les cours du change commercial étaient, à la clôture, de 3[8] à 7[16] de prime à vue, 1[4] à 1[8] à un jour, puis à 3[8] d'escompte à dix à vingt jours, 5[8] à 7[8] d'escompte à trente jours et 1 1[4] à 1 1[2] à soixante jours.

Les actions ont été négligées. On n'en a pas vendu au Board, au dehors, 85 de la presse à coton de la Levée à $82 50 et 23 de la banque du Crescent City à $39.

M. Daniel B. Forbes a été élu, ce matin, à l'unanimité, président de la banque First National, en remplacement de Thos. P. May, démissionnaire. C'est un excellent choix.

On n'a vendu de bons de la ville ni au Board ni au dehors. Les consolidés sont cotés à 92 à 94 1[2] et les émissions en faveur de chemins de fer à 80 à 82 1[2], suivant les coupons. Les sixes de la Louisiane sont cotés à 82 1[2] à 84; les bons du chemin de fer de Jackson, première hypothèque, à 76 à 77; les bons du chemin de fer des Opelousas, première hypothèque, avec huit coupons échus, à 60 à 62 1[2].

$2000 en billets de l'Etat se sont vendues à 85, et $6000 en billets de la ville à 98.—Les billets de la banque de la Louisiane sont cotés à 56 à 58 et ceux de l'Etat à 80 à 82 cents.

On a vendu, au Board, à la séance du soir: $5000 en or à 136 1[2], $5000 à 136 1[2], $5000, au même taux, option du vendeur, jusqu'à lundi, flat; 12 actions de la compagnie du Gaz à $156, 100 dito au même prix, 16 de la compagnie des Waterworks à $60, 100 de la Presse à Coton de la Levée à $80, 50 dito à $80 50, 100 du chemin de fer de Jackson à $7 75, 50 dito à $8, 75, 100 et 150 de la banque de la Nlle Orléans à $40, 100 de la banque d'Amérique à $143, 10 de la banque de l'Etat de la Louisiane à $33 1[2], $14,500 en bons de l'Etat de la Louisiane à $62, 13 bons de la ville.

BULLETIN COMMERCIAL.

BUREAU DE L'ABEILLE,
Mardi soir, 9 avril 1867.

COTON—Sous l'influence défavorable produite par la nouvelle d'un redoublement de dépréciation à Liverpool, la demande a été fort inactive, ce matin, l'ouverture du marché. Plus tard, cependant, le mouvement s'est un peu vivifié, et comme la plupart de ceux qui ont offert ont montré des dispositions non équivoques de faire face à la demande, les acheteurs se sont avancés sans hésitation, de sorte qu'il en est résulté des ventes qui ont pu former un montant de 3300 balles, dix courtiers ayant pris part aux affaires. Les prix n'ont accusé aucun changement matériel, si on compare ceux d'hier, les principales ventes ayant été effectuées à des chiffres qui se rapprochent des cotes suivantes: ordinary 24 à 24½, bon ordinaire 25 à 25½, low middling 27 à —, et middling 28 à 28½, les qualités plus élevées, grâce à leur rareté, ayant obtenu des chiffres disproportionnément élevés, si on compare ces qualités aux autres grades qui ne manquent pas sur le marché. Les fluctuations rapides qui marquent en ce moment le cours de l'or et du change, agissent défavorablement sur le mouvement dans notre marchandise principale.

Les ventes, durant les trois jours qui viennent de s'écouler, ont embrassé 6900 balles, prises en majeure partie pour l'étranger. Les arrivages de coton, proprement dit, depuis vendredi soir—abstraction faite des envois reçus de Mobile, de la Floride et du Texas, lesquels sont inclus dans leurs tableaux respectifs—ont formé un montant de 6449 balles, contre 6950 durant le même laps de temps la semaine dernière montrant une augmentation de 391 balles. Les exportations durant la même période, ont embrassé 13367 balles, dont 3[illegible] pour le cabotage et 12523 pour les ports étrangers.

ETAT DU COTON.

Stock en mains au 1er sept. 1866, balles	102,082
Reçu aujourd'hui	880
précédemment	683032
	683914
	785996
Expédié aujourd'hui	3093
précédemment	610560
	614653
Stock en mains	171343

SUCRE ET MELASSE—Il n'a été reçu depuis hier, de la côte, que 27 boucauts de sucre. Pas de mélasse. La demande s'est un peu fait sentir aujourd'hui, et elle a amené des ventes embrassant 100 boucauts de sucre de la Louisiane à 12 3[8] la livre de fair et 13 3[8] pour le strictement prime à choix. 40 barils de mélasse légère vendue à 65 à 70 cts le gallon.

ARRIVAGES DE L'OUEST—Il n'y a pas eu d'arrivages de l'Ouest, hier, mais les steamers Pauline Carroll et Clara Dolsen, de St Louis sont attendus et arriveront aujourd'hui.

FARINE—De nouveaux avis de l'Ouest ont encore donné de la force au marché et y ont opéré une hausse dans les prix. Le stock en mains est faible et la demande bonne, spécialement celle qui porte sur le superfine et les grades plus élevés. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 2000 barils dont 50 de Commune à $9 50, 100 de fine à $11, 100 de sans marque à $12 50, 50 de superfine à $13, 300 en lots de 50 barils à $13 25, 200, en lots à $13 50, 200 de simple extra à $14, 300 de pour ce que vaut l'article à $14, 50 et 100 de triple extra à $16 50, 100 d'extra de choix à $17, 40 do do à $17 50 et 50 à $17 75 le baril.

MAIS—Les approvisionnements de maïs sont faibles, la demande active et les prix de l'article ont haussé de 5 cts le boisseau. Les ventes d'aujourd'hui ont embrassé 1800 sacs, dont 1000 de mélangé à $1 27½ à $1 30 le boisseau, 1500 de blanc et jaune, 2114 de blanc mélangé, 2300 de blanc et mélangé, 2500 de blanc et jaune, 3000 de jaune et mélangé, 1000 de blanc et jaune, et 500 de blanc, le tout à $1 30, 800 de blanc prime à $1 32 et 900 do à $1 35 le boisseau. Le marché a clos ferme aux prix les plus élevés.

AVOINE—L'article est rare et fort en demande. Ventes, aujourd'hui de 3500 sacs, dont 100 et 500 à 85 c, 2000 à 85 à 86 cts et 250 à 90 cts le boisseau.

SON—Le marché est stable et ferme avec une bonne demande qui est remplie à $1 90 à $1 95 les cent livres. Environ 600 sacs de la bonne qualité se sont vendus, en lots, aux prix précités et 1400 sacs d'avarié $1 90 les cent livres.

FOIN—Le marché est presque dépourvu de foin. L'inférieure vend au commerce à $33 et le fair à $35 le tonneau. Le prime pourrait rapporter des prix encore plus élevés.

PORC—Nous avons encore à signaler un marché calme et fléchissant. Hier soir, sans avis préalable, 300 barils de mess se sont vendus en trois lots égaux à $21 le baril. Aujourd'hui, les détenteurs ont demandé $21 de l'article. Ventes en détail à $24 50 le baril.

SAINDOUX—Le marché est stable et ferme et la demande bonne à 13 3[8] à 13¼ c la livre de prime en tierçons et en barillet 14 cts.

BACON—Il se fait, dans le détail, d'actives affaires à 10¼ cts la livre d'épaules, 12¾ cts pour les côtés osseux et 13¾ cts les côtés désossés.

BEURRE—Le marché est bien approvisionné de beurre, mais l'article est calme à 20 à 42 cts pour celui du Nord et 10 à 25 cts la livre pour celui de l'Ouest.

RIZ—L'article de provenance louisianaise est en ce moment rare, en demande et est tenu à 9 à 11 cts la livre. Le riz de la Caroline commande 11 à 12 ct. On en attend un chargement ici. Le riz de l'Inde est rare, mais il est négligé à 8 à 9 cts la livre.

CAFÉ—Un chargement de 5000 sacs s'est vendu hier à des conditions privées. La demande est bonne et il se fait des reventes à 18½ cts la livre, en or, pour le fair et 18¾ à 19¼ pour le good fair à prime—monnaie courante 24 à 26 c.

HUILE DE GRAISSE—L'article est coté à $1 10 le gallon.

CHANDELLES DE STAR—Il se fait d'actives affaires par placemens à 16¼ cents la livre pour celles de 12 onces, 17 à 17¼ cents pour celles de 13, 19 à 19¼ pour celles de 14 et 22 à 22 1[2] pour celles ayant le poids plein.

Marché aux Bestiaux.

Jefferson City, 1er avril 1867.

Arrivé, hier—249 bœufs du Texas, 24 bœufs de l'Ouest, et 12 vaches à lait.

Vendu—197 bœufs du Texas, 20 bœufs de l'Ouest, 17 cochons et 7 vaches à lait.

A vendre—306 bœufs du Texas, 47 bœufs de l'Ouest, 14 veaux et veaux d'un an, 306 moutons, et 76 vaches à lait.

Bœufs de l'Ouest, de choix, par liv. net,	— à —	15
do do 2me qualité, do	— à —	13
Bœufs du Texas, de choix, par tête	70 — à —	80
do do 2me qualité, par tête	40 — à —	60
do do 3me qualité, par tête	15 — à —	20
Cochons de l'Ouest, par liv. gr.	— 9 à —	10
do au pays do	— 10 à —	11
Moutons du Texas, en lots, par tête	— à —	5
do du pays, par tête	— à —	5
do de l'Ouest, choix par tête	6 — à —	8 75
Vaches à lait, de choix, par tête	65 — à —	100 00
do de qualité, par tête	30 — à —	50
Veaux, par tête	5 — à —	10
Veaux d'un an, par tête	10 — à —	15 00

Poli instantané des fenêtres, DE WOODSEIN.

PRIX........................25 CENTS.

CETTE préparation nettoie les fenêtres, sans savon ni eau, aussi vite que vous pourrez les essuyer. Demandez-en à votre marchand de groceries. Dépôt général rue Natchez, No. 16. 16avril—6

BOIS DE CONSTRUCTION.

VENANT d'être reçu: Une grande quantité de BOIS DE CONSTRUCTION, CHAUX, CIMENT, LATTES, PLATRE, VOLICHES, BARDEAUX et BRIQUES de toutes qualités, par V. DEMORUELLE, Coin Toulouse et Bassin.

☞ Assortiment complet des articles ci-dessus, toujours en magasin. Prompte exécution de tous les ordres adressés par les marchands commissionnaires. 15 février—1 an

Bonne Occasion.

A vendre pour quinze cent piastres ($1,500), une fort jolie PHARMACIE, avec de très belles installations et tous les médicaments nécessaires pour le détail. S'adresser sur les lieux 167 rue Marais, entre Anne et Dumaine. 10avril—6

MAISON A LOUER.

A louer, une jolie MAISON basse, en briques, avec mansarde finie. No 88, rue Bourgogne, entre celles Conti et St Louis. Elle contient un salon, une salle à manger, trois chambres à coucher, deux grands cabinets, une galerie fermée et un office. Toutes les pièces sont vastes et aérées. La cuisine est haute et se compose de cinq pièces à feu et d'une cave, hydrant, citerne, &c. S'adresser à LOUIS E. COUVERTIE, No 78, Passage de la Bourse, entre les rues Bienville et Conti. 9avril

SERVICE FUNEBRE.

Jeudi prochain, 11 avril 1867, à huit heures du matin, il sera célébré, à l'église de l'Immaculée Conception, rue Baronne, un service funèbre en mémoire de feu l'Hon. ROBERT J. PREAUX, ex membre de la Chambre des Représentants. MM. les membres de la Législature et des différentes Sociétés de Bienfaisance dont il faisait partie, ainsi que les amis et connaissances de sa famille sont priés de vouloir bien y assister. 4

Nécrologie.

Un concours nombreux de parents et d'amis conduisait, hier, à sa dernière demeure, FRANÇOIS PASCALIS LABARRE, mort à 48 ans, après une longue et douloureuse maladie. Il a été donné à celui qui écrit ces lignes de vivre pendant de longues années dans l'intimité de cet homme rare, qui, doué d'une âme élevée et d'un esprit d'élite, avait su se concilier les cœurs de tous ceux qui l'ont connu. Idole d'une famille pour laquelle il était autant un ami qu'un père, il est mort au moment où ses enfants, arrivés à l'âge de virilité, lui rendaient, en dévouement et en amour, tous les soins qu'il leur avait prodigués dans leur enfance. Que sa femme, que ses enfants prennent en suprême consolation le souvenir de ce qu'il a été pour eux. Ils le reverront un jour, car la vie éternelle est assurée à celui qui a si bien rempli ses devoirs sur cette terre.

A LA MÉMOIRE DE
Mme ROSA GELPI, née Viosca,
Agée de 30 ans.

Tous ceux qui sentent la perte d'un être aimé trouvent un charme à répandre des pleurs sur leur tombe fraîchement ouverte. Ceux-là y dirigent, et, le cœur plein de tristesse, s'entretiennent tout bas alors avec l'âme des créatures enlevées à leur tendresse; ils se rappellent de pieux souvenirs, et, en présence de leur humble marbre tumulaire, donnent à leur mémoire le dernier hommage que la vénération puisse accorder à la vertu.

Ainsi, l'amitié, qui perd une de ses plus estimables compagnes dans la personne de Rosa, vient-elle, aujourd'hui, semer sur son tombeau de fraîches fleurs, emblèmes du regret, et lui rendre le tribut qui lui est dû. Douce en son caractère, constante en ses affections, affable en ses manières, elle était douée des qualités les plus précieuses et s'attirait l'estime de chacun.

Mère affectionnée, épouse dévouée, amie sincère, elle avait en son cœur ces nobles impulsions qui répondent toujours à l'appel du malheur. Pauvre amie, tu n'es plus! Comme une chrétienne, forte dans la résignation, en disant adieu à la vie, aux saintes et douces caresses de tes treize enfants, oh déchirante séparation! tu rendis à Dieu ton âme pure comme tes vertus! Nous pleurons amèrement cette mère qui laisse après elle tant d'enfants, privés désormais des soins de son amour. Puisse sa famille avoir la conviction que nous partageons leur peine; même qu'ils pensent aussi que l'espérance brille, même dans les larmes, et que celui qui se plaît à briser nos plus chères affections, étend sur tous une main protectrice et un regard miséricordieux!

UNE AMIE, J. L.

CONSULAT DE FRANCE.
DIRECTION GÉNÉRALE DES MANUFACTURES DE L'ÉTAT.

Tabacs Exotiques.
AVIS AU COMMERCE

MESSIEURS les négociants qui seraient dans l'intention de vendre des tabacs exotiques pour approvisionnement des manufactures impériales sont prévenus qu'il sera procédé, mercredi 15 mai 1867 à une heure après midi, au ministère des finances en séance publique, à l'adjudication, sur soumissions cachetées, des tabacs de cette nature qui seront nécessaires pendant l'exercice 1867. Les conditions de cette adjudication arrêtées dans le cours de l'année 1867 savoir:

Le lot (le) numéros huit cent mille kilogrammes de tabacs en feuilles de Virginie des récoltes de 1865 et 1866, conformes à trois types, sous les marques KA, KB et KC, et divisés en quatre lots: [illegible]

[illegible]

Le Directeur général
E. ROLLAND.
Le Consul,
GODEAUX.
Nlle Orléans, le 10 avril 1867.

Eglise Evangélique Française.
Encoignure Gasquet et Liberty, au rez-de-chaussée.

SERVICE RELIGIEUX chaque dimanche à onze heures.

Dimanche 14 avril—Sermon de préparation à la Ste-Cène, qui sera administrée le 21 avril, jour de Pâques. 10avril—3

Sociedad Española de Beneficencia Mutua.
Asamblea General Extraordinaria.

Avisamos a los Sres. Socios que el MIERCOLES 10 DEL CORRIENTE, a las 6 1[2] de la tarde, deberan reunirse en la calle del Bayou, No 162, en Asamblea General Extraordinaria. Debiendo procederse en ella a la eleccion de Presidente, y tratarse ademas asuntos de interes. Se recomienda puntualidad a la asistencia. Nueva Orleans, 7 de Abril de 1867.
Por disposicion del Sr. 1er Vice-Presidente
El Secretario, E. R. TORIBIO.
10 avril—1f

Café à vendre.

ON vendra à des conditions modérées le CAFÉ situé au coin des rues Orléans et Dauphine, avec toutes les installations, ainsi que le Billard qui est joint à cet établissement. S'adresser sur les lieux. 10 avril—3t

Deux Cafés à vendre, pour cause de départ.

LES deux cafés situés en coignure Crossman et Levée, connus sous les noms de Fortune Coffee House, et El Dorado. Ces deux établissements sont bien situés, bien achalandés et fournis de liqueurs de premier choix. Ils sont vendus pour cause de départ. Pour les conditions, s'adresser au propriétaire sur les lieux. 10 av—6

C. DOCTEUR, Agent,
133............RUE ROYALE............133

A L'HONNEUR d'annoncer à son ancienne clientèle et au public, en général qu'il a commencé dès aujourd'hui à faire remise par le passé, tous achats et achats à réméré ou prêts sur dépôts. Il sollicite respectueusement la même confiance qui lui avait été accordée par le passé et de la promptitude et de la discrétion dans ces sortes d'affaires.
16 avril—10,14,20,25 DOCTEUR, Agent.

EN débarquement du navire "Cerere" de Marseille—
100 barriques vin rouge supérieur,
30 q de pipe Sherry,
30 q de Madère, } De la marque F. Vallette.
30 q de Porto,
A vendre par ADOLPHUS OBERT,
1 avril—1 13 Carondelet.

— (COPIE.) —
Département du Trésor.
Nlle-Orléans, 8 avril 1867.

LES soussignés, Auditeur des comptes publics et Trésorier de l'Etat, en présence de Son Excellence J. Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, certifient que, le Lundi 8 avril 1867, conformément à la section 2 de l'acte intitulé "Acte pour autoriser l'émission de certificats de dette et de bons pour l'amortissement desdites dettes", lequel acte a été approuvé le 9 février 1866—ils se sont rendus aux Gas Works, dans la rue Locust, dans cette ville, et y ont détruit, par le feu, vingt-un paquets de certificats de dette, ou billets d'Etat, contenant sept cent quatre-vingt mille ($780,000) piastres des dénominations suivantes:

11 paquets de billets de 5, contenant 43,700 billets,	$218,500
5 paquets de billets de 10 contenant 17,450 billets,	174,500
5 paquets de billets de 20, contenant 19,350 billets,	387,000
Total,	$780,000

Nous certifions de plus que lesdits certificats de dette ou billets d'Etat avaient été reçus au Trésor de l'Etat, à différentes époques, en paiement de dettes publiques.

Signé en duplicata:
H. PERALTA, Auditeur;
ADAM GIFFEN, Trésorier.

Moi, J. Madison Wells, Gouverneur de l'Etat de la Louisiane, certifie que j'étais présent lorsqu'ont été brûlés lesdits certificats de dette, et que le procès verbal de l'Auditeur et du Trésorier a ce sujet est exact sous tous les rapports.
Signé: J. MADISON WELLS, Gouverneur de la Louisiane.
Témoins:
J. V. DURALDE,
JAMES CAMPBELL. 10 avril

COMPAGNIE
D'ASSURANCE COMMERCIALE.

PREMIER ETAT ANNUEL.

Capital autorisé..............$1,000,000.
Souscrit..............$25,500.

CONFORMÉMENT à sa charte, la Compagnie publie l'état suivant:

Montant des primes, du 20 août 1866 (date de l'organisation), au mars 1867—

Primes d'incendie	$ 63,206 31	
Primes de mer	33,797 16	
Primes de rivières	81,675 91	
		$178,672 33
Quinze pour cent du capital appelé		94,275 00
		$272,947 33
Pertes payées:		
Pertes par incendies	$ 27,312 00	
Pertes sur mer	19,773 45	
Pertes sur les rivières	76,891 84	
	$123,977 29	
Propriétés foncières	$ 37,464 34	
Taxes	2,850 45	
Réassurances	3,136 73	
Primes remboursées	225 00	
Dépenses, &c.	17,823 07	
		$184,476 88
		$ 88,471 20
L'actif de la Compagnie est comme suit:		
Billets de capital	$134,225 00	
Primes, &c. en voie de perception	$34,386 85	
En caisse	34,173 15	
		$ 88,471 20—$422,696 20

Le tableau qui précède est une copie exacte des livres de la Compagnie.
S. B. BUCKNER, Président.
GEO. O. SWEET, Secrétaire.
Assermentés et signés par-devant moi, ce 9 avril 1867.
(Signé) O. H. BRAUGHN,
Deuxième Juge de Paix de la Paroisse d'Orléans.
10 avril—1m

Egarés ou perdus.

LE public est prévenu qu'application a été faite à la Banque de l'Etat de la Louisiane pour avoir les certificats suivants qui ont été égarés ou perdus:
Certificat No 2,211 en faveur de Mme E. Gérard daté 30 juin 1846—1 action;
Certificat No 2,212 en faveur de Stéphen Gérard, daté 30 juin 1846—1 action;
Certificat No 2,213 en faveur de Jules Gérard, daté 30 juin 1846—1 action;
Certificat No 2,214, en faveur de Eugénie Gérard, daté 30 juin 1846—1 action;
Certificat No 2,215, en faveur de Eugène Gérard, daté 30 juin 1846—1 action.
27 mars—6mm—15pe Nlle-Orléans, 27 mars 1867.

Bonne Occasion!

500,000 FRANCS

DE MARCHANDISES D'ÉTÉ,

A VENDRE

EN GROS ET EN DÉTAIL,

AU PRIX

d'importation,

PAR

J. LEVOIS & CO.,

Rue du Canal, angle Bourbon.

3 avril—6f—PP

Les nouvelles salles pour la vente en gros au magasin de
S. N. MOODY,
Au coin des rues Canal et Royale, (entrée rue Royale No 1)

SONT achevées et ouvertes. On y trouvera un beau choix d'Articles de printemps importés directement ou sortis de notre fabrique.

LES MARCHANDS DE CHEMISES et de LINGERIE D'HOMMES, [illegible] une Maison pour la vente en gros [illegible]

S. N. MOODY,
[illegible]

Les prix sont au dessous de ceux des maisons de crédit de New York

Pour toute espèce de—
CHEMISES,
LINGE DE PEAU
BONNETERIE
GANTS
MOUCHOIRS,
COLS DE CHEMISES
BRETELLES,
CRAVATES D'ÉTÉ, &c. &c.

AGENCE, AU SUD, POUR LA VENTE de cols à doublure en drap et cols tout papier de Lockwood.

Les prix ne pourront jamais être les mêmes qu'à la fabrique.

[illegible]

SIX EXCELLENTES CHEMISES POUR $9 00
2avril—1t PP

BOIS.

FRENE..........$9 la corde.
Chêne.......... 9 do.
Frene scié.......... 10 do.
Frene scié et fendu.......... 11 do.
Bureau Rue du Canal No 19 rue Derbigny No 166 et 168 avril—1m

AVIS.

DES propositions seront reçues [illegible] Half Way House [illegible] au coin de la Promenade Carondelet [illegible]
3avril—3t JOHN PETIT.

F. G. BARRIERE & Co.
135........RUE DU CANAL........135

GRAND ASSORTIMENT
DE
MARCHANDISES FRANÇAISES
ANGLAISES ET AMÉRICAINES,
A Prix Réduits.

A partir du 4 avril, nous offrons tout notre stock de marchandises à des prix excessivement réduits, afin d'en opérer le prompt écoulement.

Vu la grande variété d'articles dont notre stock se compose, nous nous bornerons pas ces prix. Nous engageons nos amis ainsi que le public ayant besoin de marchandises, à venir nous voir avant d'aller ailleurs.
F. G. BARRIERE & CO.
7 avril

Grand sacrifice de Marchandises!

PEPIN, TURCOTTE & JUSTUS
131........RUE CANAL........131
Entre Royale et Bourbon.

Nous vendrons à partir de LUNDI le courant notre immense stock de MARCHANDISES SÈCHES étrangères et du pays, à grand sacrifice sans égard aux prix coûtant.

SOIERIES noires et couleur à 40 p. c. au dessous du prix d'importation.
BAREGE GRENADINE BRODÉE à 60 cts.
DO anglaise à 25 cts.
MOZAMBIQUE qualité supérieure à 40 cts.
JACONAT français à un demi à 35 cts.
INDIENNES bon teint à 12½ cts.
COTON à draps de grande largeur à 60 cts.
COTON RAYÉ à 15½ cts.
DENIMS à 25 cts.
COTON BLANC 7[8] à 12½ cts.
500 DEMI POINTES DENTELLE à $2 50 valant $6
POINTES EN DENTELLE Lama, Chantilly, &c.
CONFECTIONS EN SOIE.
CHALES GRENADINE unie et couleur.
DO BAREGE do do
ALPACA noir BOMBAZINE, TANNIES, &c.
DENTELLE de Cluny
DO guipure, do valenciennes,
TOILES à chemises imprimées et blanches, draps
BATISTE fine, fil qualité supérieure, à 50 cts.

Nous appelons l'attention des acheteurs en gros et détail sur les marchandises ci-dessus et sur notre STOCK en général qui sont d'un bon marché sans précédent.
7 avril—1m

Divers!! Divers!!

300 BARILS FARINE St-Luke's Mills XXXX choix, pour les familles.
30 barillets beurre de l'Ouest choix
1000 dame-jeannes de 1[2], 2 et 3 gallons
500 paniers bouteilles à vin et à madère 6 au gallon,
100 jeux paniers de provision allemands, 4 au jeu.
50 [illegible] baquets à linge, forme ovale et ronde.
5 caisses kummel allemand, en magasin et à vendre par C. T. BUDDECKE,
7avril—3f rue de la Commune, No 60.

AVIS.
Bureau de l'Auditeur, Etat de la Louisiane
Nouvelle-Orléans, 8 avril 1867.

LA Législature avant, à sa dernière session, adopté un acte qui alloue cent piastres, tous les ans, à chaque vétéran de 1814 et 1815, avis est donné que les preuves suivantes seront exigées de chacun de ceux qui réclameront le bénéfice de la loi:
1o—Qu'il a été régulièrement enrôlé dans l'armée régulière ou volontaire des Etats-Unis;
2o—Qu'il est dans le besoin;
3o—Qu'il habite l'Etat.
Les dites preuves devront être accompagnées de l'affidavit du pétitionnaire et de celui d'au moins un témoin digne de foi.
7avril—3f H. PERALTA, Auditeur.

Eglise des RR. PP. Jésuites. (rue Baronne.)

LA bienfaisance de la Société de St-Vincent de Paul est soumise à de rudes épreuves, au égard au nombre toujours croissant des infortunes à secourir. Les membres de la Conférence de Ste-Marie ont obtenu du Rév. P. Jourdan, l'autorisation de faire une quête à l'Eglise de l'Immaculée Conception vendredi 12 avril à 6 heures et demie du soir, à la suite du sermon prononcé à l'occasion de la Fête de la Compassion de la Sainte-Vierge. L'excellent chœur de l'église, exécutera avec le concours de nombreux artistes le beau STABAT MATER de Rossini. [illegible] Madame Fleury-Urban, Messieurs Jules Météyé, Fernando et Smith ont offert spontanément leur concours à l'habile maître de chapelle, M. Gustave Collignon.
7avril—3t

Nouveautés de Printemps.

LA MAISON DERBES ayant complété son assortiment d'articles de Modes et de Fantaisie, offre aux acheteurs de la ville et de la campagne un choix des plus variés de CHAPEAUX, FLEURS, RUBANS, SOIERIES, DENTELLES, BRODERIES, BLONDES, TULLES, BOBINET, GARNITURES, PASSEMENTERIE, ORNEMENTS PAILLE ET JAIS, GANTS, MITAINES, PARASOLS EN-TOUT CAS, RIDEAUX Nottingham, EVENTAILS, BOUTONS, MOUCHOIRS Batiste et FOULARDS, BONNETERIE et toutes les FOURNITURES à l'usage des COUTURIERES et MODISTES.

Aussi un MAGNIFIQUE assortiment de PARURES POUR MARIÉES.

Le tout sera vendu A PRIX RÉDUITS.
7avril—1m J. DERBES, Jr. 57 rue Royale.

Avis au Public.

J'AI l'honneur d'informer le public ainsi que mes amis et connaissances que je viens de retirer du magasin rue Royale 147, connu sous le nom de CAVE BORDELAISE, à partir d'aujourd'hui M. A. RIDAULT, Jr. reste seul chargé dudit magasin.
G. J. JACQUET, Jr.
Nouvelle-Orléans, le 7avril 1867. 7avril—3f

GEORGE F BROTT,
16........rue Fulton........16
NOUVELLE-ORLEANS.
CUIRS, LAINE ET MOUSSE.
De toute qualité, à vendre et à acheter. 6avril—1an

Avis aux familles.

UN Français nouvellement arrivé, désirerait rencontrer dans une famille habitant la campagne ou les environs, un emploi comme professeur. L'enseignement comprendrait:
Le Français, l'Espagnol, Histoire, Géographie, Mathématiques, etc. etc. Pour plus amples renseignements s'adresser rue Conti, No 79, ou par la poste Box Lock Box office, aux initiales E. A. G. 7avril—4f

J. J. ALBERT,
IMPORTATION DIRECTE D'EUROPE ET DU NORD.
CHAPELLERIE EN GROS,
43, RUE DE LA VIEILLE-LEVEE, 43
Nlle Orléans.

Les marchands de la ville et de la campagne trouveront chez lui un grand assortiment de chapeaux de tous genres, feutre, paille, &c., &c., &c.
3avril—3m—PP.

VENTES JUDICIAIRES.

AVIS AUX DAMES.

LION & PINSARD,
172........RUE DU CANAL........172

Ont reçu un nouvel assortiment de GARNITURES, PASSEMENTERIES, GALONS, BOUTONS et EFFILÉS en Jais et Ambre haute nouveauté pour robes et confections de printemps.
GALLONS ET PASSEMENTERIE fantaisie.
7avril—7t

Aux Cent Mille Paletots.
20 pour cent Meilleur Marché qu'avant la Guerre.

MICHEL LION,
197 - 199 RUE VIEILLE - LEVEE,
Faisant Marché à Viande
HABILLEMENTS CONFECTIONNÉS POUR HOMMES ET ENFANTS.

J'ai l'honneur d'appeler l'attention du public et de mes amis sur mon assortiment [illegible] à vingt pour cent meilleur marché qu'avant la guerre. [illegible]
MICHEL LION
7avril—3t 197-199 rue Vieille-Levée

Grande Nouveauté de Printemps.
MARCHANDISES SÈCHES
De toute espèce, à vendre à des prix réduits et aux prix de New-York
AU MAGASIN BIEN CONNU DE
L. ETERNOD,
Encoignure URSULINES et BOURBON.

[illegible] de BAREGE à 25 cts valant 35.
BATISTE [illegible]
INDIENNE [illegible] 4[4] à 30 cts
TOILE [illegible] à 40 la verge à 40
COUTIL [illegible] 4[4] à 25 cts
COTON à Draps 10[4] [illegible] à 65 cts.
1,000 [illegible] à 40 cts
INDIENNE [illegible] 4[4] à 37 1[2]
[illegible]
[illegible] $6 la douzaine [illegible]
[illegible] $12 [illegible] $25.
[illegible]

No 47, RUE ROYALE.

GRANDE REDUCTION DE PRIX
POUR CAUSE DE DEPART.

LE [illegible] des FAIENCE, PORCELAINE, POTERIE, CRISTAUX, VERRERIE, ARTICLES DE MÉNAGE [illegible] PARFUMERIE, QUINCAILLERIE, COUTELLERIE, VANNERIE, &c., [illegible]

J'appelle l'attention des marchands de la ville et des campagnes, [illegible] RESTAURATEURS, des HOTELLIERS des CAFETIERS, des PROPRIETAIRES de BATEAUX à vapeur et des chefs de ménages [illegible] magasin No 47, rue Royale.
E. F. MIOTON.

Avis aux Marchands Détaillants.

150 [illegible] pour marchands détaillants, à vendre à bas prix pour clore la facture par
E. F. MIOTON,
7avril—1m 47, rue Royale.

LEON GODCHAUX,
Fabricant d'Habillements,
81 & 83....RUE DU CANAL....81 & 83.
SUCCURSALE
213, 214 et 217 rue de la Vieille-Levée

Les Marchands, les Planteurs, les Parents et les Tuteurs

Sont respectueusement invités à venir examiner mon grand stock d'HABILLEMENTS et de LINGERIE, fins ordinaires et le mien que je vendrai, pour clore à des prix aussi bas qu'avant la guerre.

Il sera fait un escompte libéral aux marchands en gros et aux maisons de commission.

LEON GODCHAUX,
Rue du Canal, 81 et 83,
Rue de la Vieille Levée, 213, 215 et 217, en face du Marché Français.

L'établissement se charge de confectionner, dans le plus bref délai, les vêtements des derniers genres.
2e mars—1 an

Salle de la Compagnie des Pompiers D'ORLEANS No 21.

AUX élections annuelles de cette Compagnie qui ont eu lieu le 8 du courant, les membres dont les noms suivent ont été élus officiers pour le service de l'année courante:

Président..........Wm Higgens.
Vice-Président..........R. Villarrubia.
Foreman..........Phil. Hoffman.
Premier Assistant..........Jno. Pierre.
Second Assistant..........A. H. Gibau[illegible].
Secrétaire..........J. A. Molaison.
Secrétaire Financier..........J. V. Norton.
Trésorier..........A. F. Quere.
Ro les. J. A. MOLAISON, Secrétaire.
9 avril—2f

Restaurant à vendre.
POUR CAUSE DE DEPART.

LE restaurant situé au coin des rues Ursulines et Bourgogne ayant une belle clientèle. Aussi, les instruments qui y sont en bon état. Pour plus amples informations s'adresser sur les lieux. 9avril—6

A louer—le magasin No 64 de la rue de la Douane.

A LOUER—le grand magasin en briques, No 64 de la Douane, près la rue de Chartres. On le livrera sous peu. S'adresser à VINCENTA Co., 7avril—2f rue de Chartres No 16

Résidence à vendre.

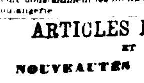

Un médecin désirant se retirer, offre à vendre une jolie résidence située dans la paroisse St-Charles, rive droite, [illegible] à trente milles de la Nouvelle-Orléans. [illegible] Conditions libérales. S'adresser à MM. TURNER & WAILES, encoignure Douane et Royale. 3avril—1m

Wm. H. Buck. V. Faures
BUCK & FAURES,
MARCHANDS DE FARINE
87........Rue des Magasins........87
NOUVELLE-ORLEANS.
Ont constamment les meilleures marques de farine de boulangerie. 7avril—1m

ARTICLES DE MODE
ET
NOUVEAUTÉS DE PARIS,
W. Dauphin & Cie,
66, RUE DE LA DOUANE, 66.

OUVERTURE de 300 caisses d'articles de PAILLE, FLEURS, RUBANS, PLUMES, LINGERIE, articles de fantaisie et hautes nouveautés.
W. DAUPHIN & Cie.,
3avril—1m 66, Rue de la Douane.

Aux dames.

ACHETEZ vos coiffures en cheveux chez E. ROLAND, rue de Chartres, 42. 12mars

En débarquement du navire CERERE, de Marseille.

20 BARRIQUES Vin Rouge,
100 paniers Huile d'Olives,
100 caisses Vermouth.
A vendre par COUTURIÉ & BORDELOIS,
5 avril—6f No 39, rue Vieille-Levée.

Cigares en Douane.

$25,000 CIGARES de la Havane, Londres et Conchas, de qualité supérieure, en douane, à vendre par
BORNIO & FRERE,
5avril—1f Rue Gravier, No 77.

Chienne perdue.

PERDUE, dans la matinée du 5 courant, une jeune chienne de chasse blanche avec les oreilles café au lait et des taches de la même couleur sur le dos, répondant au nom de FLORITA. La personne qui la ramènera chez son maître No 161 rue de la Douane, recevra une récompense libérale.
7avril—3f

HAUTE NOUVEAUTÉ
DE
PRINTEMPS ET D'ÉTÉ.
Etoffes pour pantalons, gilets et vêtements complets,
A TRÈS BAS PRIX,
Au nouveau magasin de
H. RUTY,
84........RUE DE LA DOUANE........84
Encoignure Passage de la Bourse.

VELOUTINE,
CASIMIRS D'ÉTÉ,
BATISTE DE LAINE
DRAPS COULEUR LEGERS
DRAPS NOIRS LEGERS
MERINOS
GRAIN DE POUDRE,
DRAPS HAVANAIS, COTELINE,
ARMURE,
BOMBAZINE,
ALPACAS,
SATIN ROMAIN,
DUCK BLANC ET COULEUR,
COUTIL,
GINGA, ETC., ETC.
Tissus unis et fantaisie très légers, pour enfants.
Doublures et fournitures.
H. RUTY,
7 avril—1m 84, rue Douane, coin Passage de la Bourse

Un avenir brillant pour le Sud!
ARTICLES
Fabriqués à la Nouvelle-Orléans, et qui ne sauraient être surpassés sous le rapport de la qualité ou du prix.

LEVI & NAVRA,
171........RUE POYDRAS........171,
(Entre St-Charles et Carondelet.)
SUCCURSALE
Levi, Navra & Co.,
174........RUE DU CANAL........174.
(Entre Baronne et Philippa.)

N'AYANT jamais publié d'annonces, car ils ont toujours au Sud comme étant les plus grands importateurs, vendeurs et fabricants de PORCELAINE, VERRERIE, FAIENCE, FERBLANTERIE, COUTELLERIE, PLAQUÉ, et de tous les ARTICLES de MÉNAGE et FOURNEAUX DES MEILLEURES FONDERIES [illegible]

[illegible]

A la dernière Foire de l'Etat de la Louisiane [illegible] INDUSTRIE DOMESTIQUE [illegible]

Diplôme [illegible] JAPAN WARE
Diplôme [illegible] FERBLANTERIE.
Diplôme [illegible] FILTRE D'EAU DU MISSISSIPPI.
[illegible] GARNITURES DE FOURNEAUX

[illegible]

LEVI & NAVRA,
Rue Poydras No 171, entre les rues St Charles et Carondelet.—Succursale—No 174 de la rue du Canal, entre les rues Baronne et Philippa.
8 mars—1m PP

Bureau de la Compagnie du Chemin de Fer de la rue St-Charles.
Au coin des rues Carondelet et Horton.
Nlle-Orléans, [illegible] avril 1867.

LES [illegible]
W. H. McLELLAN, Président.

Bureau de la Compagnie du chemin de fer de la Nlle-Orléans et de Carrollton.
Nlle-Orléans, [illegible] mars 1867.

PERDU OU EGARÉ [illegible]
G. T. BEAUREGARD, Président.
10 mars—1m 2 1 pa

MALAKOFF BITTERS
DE
N. KIEFFER,
Patenté le 18 Septembre 1866.

Composé de vingt huit ingrédients végétaux admirablement choisis, les MALAKOFF BITTERS constituent une liqueur stomachique, agréable et fortifiante et sont prescrits en premier lieu pour la [illegible] [illegible]

[illegible] la santé, stimule l'appétit et seconde les fonctions digestives, combat avec succès les indigestions, coliques, diarrhées, triomphe des maladies de foie et dissipe la mélancolie, la plus terrible de toutes les maladies. Les dames surtout sauront l'apprécier, car il est un remède [illegible]

L'usage de ce Bitters ne peut être trop recommandé dans notre climat humide et où s'engendrent tant de miasmes qui viennent troubler les fonctions des organes les plus essentiels à l'entretien de notre santé. Le MALAKOFF BITTERS dissipe [illegible] ses effets pernicieux. Il donne la vigueur et la vie au corps abattu par les secousses des fièvres et frissons, à entretenir les organes digestifs dans un état de santé qui les rend propres à entrer en lutte contre l'influence pernicieuse des miasmes méphitiques de l'atmosphère. Pas de débilité qui lui résiste. Que ceux qui souffrent essaient que ceux qui veulent entretenir une santé florissante le prennent.

N. KIEFFER,
Inventeur.

Agence générale à la Nouvelle-Orléans,
CHURCH & DRUILHET,
16 mars—3paf 139 rue Gravier.

Chapeaux Français.
LEON PIERRE & CIE.,
63........Rue de Chartres........63.

ONT reçu 10 caisses chapeaux français, façons nouvelles, qu'ils vendent en gros aux prix d'importation. 14mars—1m

STAR CANDLES
DE
Schæffer,
A l'agence de sa fabrique,
J. AVET,
60, VIEILLE-LEVÉE,
16 mars—1m—PP A côté des Blue Stores.

Huile d'Olive
En débarquement du navire "Cerere" de Marseille.

250 paniers HUILE Passé, 22 onces,
150 do do 11 do,
Et à vendre par
A. CARRIERE & Co.
2 avril—15t 79 rue Bienville.

CONSERVEZ VOS DENTS
J. A. CASADAVANT,
CHIRURGIEN-DENTISTE
196........RUE DU CANAL........196
entre Bourgogne et Remparts, où il continue à exécuter scientifiquement toutes les opérations de l'art du dentiste.
Consultations en français, en espagnol et en anglais
16 mars 1m PP

GRAND SACRIFICE.
Vente à 20 pour 100 au-dessous du prix coutant.

J. REBATU, rue Ste-Anne No 31 entre Chartres et Royale, ayant l'intention de renouveler son stock de marchandises d'été à la fin du mois courant, vendra à vingt pour cent au-dessous du prix coutant [illegible] de la compagnie [illegible] 3avril—1m

J. M. GAUTIER, Courtier,
No 22........Exchange Place........No 22,
(Entre Canal et Douane.)

ON offre à vendre une belle propriété rue Royale, pouvant rapporter de $1,000 à $1,200 par an. Conditions avantageuses. 3avril—6f

FILTRE PELICAN de COTTON

LE filtre le plus parfait qu'on ait jamais inventé pour clarifier l'eau du Mississippi.

Chaque filtre qui se vend est un nouveau témoignage en faveur de l'invention.
Il fournit constamment de l'eau claire.
L'eau est pompée aussi vite qu'elle y tombe, sans aucun contact avec substance délétère.
Le filtre est simple, durable et économique.
Il remplace les caves. Il n'y a rien de plus utile dans les maisons, les hôtels, les pensions et à bord des bateaux à vapeur.

MM. LEVI & NAVRA vendent des filtres Pelican parfaits et de toutes les grandeurs, à leur fabrique rue Poydras, No 171, et à leur nouveau magasin, rue du Canal, No 174.
Venez les voir et en juger par vous-mêmes,
19 mars—P. P. et D